

- Exploitation statistique des résultats et émission des rapports individuels -

Pour chaque critère une exploitation statistique des résultats est réalisée conformément à nos directives générales DGTEAQT pour les essais d'aptitude quantitatifs et DGTEAQL pour les essais d'aptitude qualitatifs et sont les suivantes :

- **Méthode d'analyse quantitative**

- Détermination des valeurs assignées par échantillon après sélection des laboratoires sur :
 - l'analyse des échantillons dans les délais impartis
 - la sélection sur la méthode appliquée et le cas échéant, le recouvrement sur solutions pures ou sur des échantillons témoins

NB : Les méthodes prises en compte pour la valeur assignée sont définies pour chaque essai d'aptitude, les résultats provenant des autres méthodes sont traités conformément à la procédure générale. Les méthodes appliquées par les laboratoires participants sont identifiées sur la cible de conformité par un marqueur spécifique de couleur (légende en bas de figure). Il n'y a pas de détermination de valeur assignée et de traitement spécifique par méthode analytique (l'objectif est une évaluation de la performance du laboratoire et non une évaluation de la méthode).

- Pour chaque échantillon, calcul de la moyenne des résultats du laboratoire (ou prise en compte de la valeur unique si pas d'analyses en double) après transformation ou non (Log pour les EA quantitatif microbiologie) et de l'écart entre la moyenne calculée du laboratoire et la valeur assignée.
- Pour chaque laboratoire et pour l'ensemble des échantillons :
 - calcul de la moyenne des écarts d (valeur assignée - résultat laboratoire), puis calcul de l'écart-type des écarts à la valeur assignée Sd.
 - Représentation du positionnement des performances du laboratoire sur une cible de conformité

A l'issue du traitement statistique, un rapport individuel est émis contenant l'évaluation de la performance du laboratoire (d, Sd et cible de conformité) avec un émoticône 😊 😞

Différents éléments sont également intégrés au rapport individuel **pour information uniquement** :

- Une évaluation de la répétabilité du laboratoire.
- Une évaluation de la justesse du laboratoire échantillon par échantillon sous la forme d'un score z (excepté pour l'essai d'aptitude infrarouge).
- Une évaluation de l'étalonnage pour les méthodes nécessitant un calibrage (lipolyse lait, lait cru noir amido, méthode infra rouge, cellules somatiques et urée uniquement).
- Une évaluation de la linéarité (lait cru noir amido et méthode infrarouge uniquement).
- Une évaluation des intercorrections entre canaux (méthode infrarouge uniquement).

Une aide à la compréhension du rapport d'essai d'aptitude et l'exploitation des résultats est disponible via un lien web (notice explicative du rapport d'essai d'aptitude physico-chimie ou quantitatif microbiologie) sur le rapport ou sur le site internet www.cecalait.fr.

- **Méthode d'analyse qualitative**

- Pour chaque échantillon, comparaison du résultat du laboratoire à la valeur assignée.
- Calcul pour chaque laboratoire de la fréquence des réponses justes pour l'ensemble des échantillons.

A l'issue du traitement statistique, un rapport individuel est émis contenant l'évaluation de la performance du laboratoire (variable suivant les critères) avec un émoticône 😊 😞

Différents éléments sont également intégrés au rapport individuel **pour information uniquement** :

- Les informations sur les méthodes utilisées par tous les participants
- Un tableau de caractéristiques des échantillons.
- Les résultats de tous les participants (tableau de réponses des laboratoires (positif/négatif)
- Un histogramme de distribution des réponses justes.

Une aide à la compréhension du rapport d'essai d'aptitude et l'exploitation des résultats est disponible via un lien web (notice explicative du rapport d'essai d'aptitude qualitatif microbiologie) sur le rapport ou sur le site internet www.cecalait.fr.

- **Cas particulier des essais d'aptitude activité phosphatasique**

Le rapport individuel transmis aux laboratoires participants est un rapport comprenant une partie qualitative et une partie quantitative.

- Pour les laboratoires ayant transmis uniquement des résultats quantitatifs, des résultats qualitatifs seront générés sur la base des tolérances normalisées (distinctes en lait et en fromage)
- Pour les laboratoires ayant transmis uniquement des résultats qualitatifs, la partie « quantitative » restera vierge.

- **Cas particulier des essais d'aptitude antibiotiques**

Pour ces essais d'aptitude, la performance du laboratoire n'est pas évaluée formellement sur le rapport individuel transmis. En effet, la performance du laboratoire est liée aux limites de détection de la méthode utilisée dans cet essai, il appartiendra donc au laboratoire d'évaluer sa performance au regard de ses résultats et de la performance de sa méthode.